



LES VOTES SONT OUVERTS



PRIX DU JURY 2017
Sophora du château de Montry
(Île-de-France)



PRIX DU PUBLIC 2017
L'if-grotte du jardin des Ifs - Gerberoy
(Hauts-de-France)



COUP DE CŒUR 2017
Chêne du Bout du Lac - Doussard
(Auvergne-Rhône-Alpes)

Depuis sept ans, *Terre Sauvage* et l'Office national des forêts organisent le concours « L'Arbre de l'Année ». Cette année, l'opération est soutenue par la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne, ainsi que par nos partenaires historiques : l'Association ARBRES, la LPO, Ushuaïa TV, Milan presse, Scouts et Guide de France.

UNE CENTAINE DE CANDIDATS

Cette année encore, plus d'une centaine d'arbres ont été présentés. Le jury s'est réuni le 8 juin pour sélectionner les 16 arbres qui défendront les couleurs des différentes régions. Ces arbres ont fait l'objet, pendant l'été, d'une production photographique mise en ligne depuis aujourd'hui.

LE MOMENT EST VENU DE VOTER POUR VOTRE ARBRE PRÉFÉRÉ !

Pour cela, rendez-vous sur le site www.arbredelannee.com. Les votes sont ouverts jusqu'au 2 décembre 2018. L'arbre qui remportera le plus de voix se verra attribuer le Prix du public.

LES RÉSULTATS : LE 6 DÉCEMBRE

Ce jour-là, le jury se réunira pour élire l'arbre « **Prix du jury** ». S'ensuivra une cérémonie au cours de laquelle seront remis le « **Prix du public et le Prix du jury** ». La Fédération Nationale des Caisses d'Épargne remettra également le « **Prix du bicentenaire des Caisses d'Épargne** ».

Tous les arbres lauréats feront l'objet d'une publication dans le magazine *Terre Sauvage*.

Retrouvez les actus du concours :



CONTACTS PRESSE

Floriane Amiand - presse@onf.fr
beatrice.destresse@bayard-presses.com

☎ 06 67 74 36 52
☎ 01 74 31 68 17

Pour toute demande d'illustration :
pauline.cecotti@bayard-territoires.com ☎ 04 79 26 27 60